



Délai pour obtenir son chômage

Par bernardin

Bonjour,

Je voudrais savoir à partir du moment que l'on s'est inscrit chez Pole Emploi en tant que demandeur d'emploi après avoir été licencié, dans combien de mois, touche t-on ses premières indemnités.

merci

Par bernardin

Est-ce un mois, deux mois, six mois ...?

Par TUT03

Bonjour
tout dépend de :

- 1/le dossier est il complet et tous les documents et informations demandés ont ils été fournis ?
- 2/le temps de travail que vous avez effectué durant les 12 mois voire les 3 ans qui précèdent votre inscription
- 3/le motif de la fin de votre ou vos contrats de travail et la nature de vos contrat (employeur privé ou public)
- 4/le respect des rendez vous et des ateliers donnés par PE
- 5/ si vous êtes déjà connu de PE, le dossier est déjà bien fourni en général

dans le meilleur des meilleurs des cas, comptez environ un mois mais cela varie aussi selon les territoires

je vous invite à suivre l'instruction de votre dossier sur votre espace personnel en ligne